

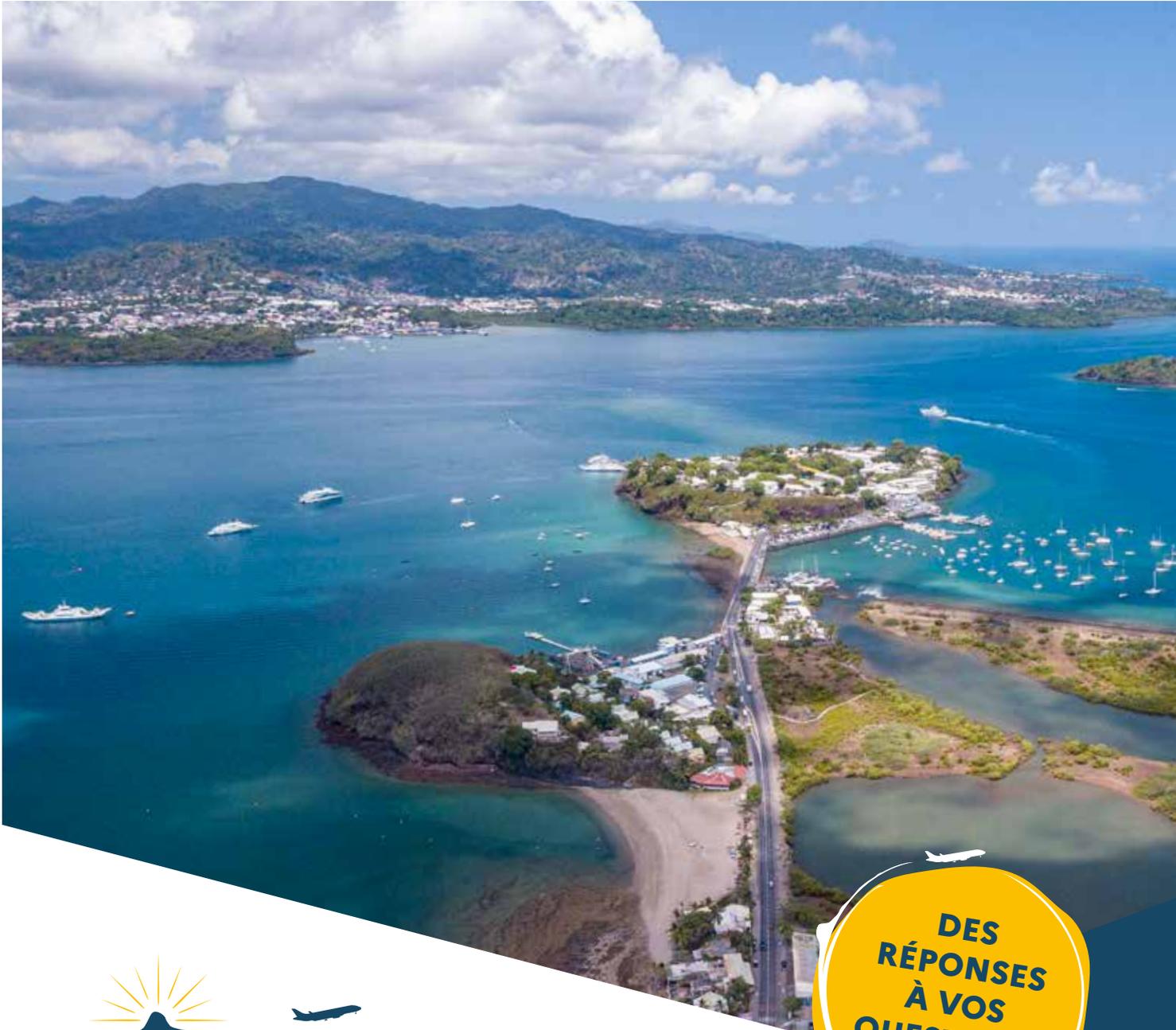


**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



direction  
générale  
de l'Aviation  
civile



**DES  
RÉPONSES  
À VOS  
QUESTIONS**

# **IMPLANTATION DE LA PISTE LONGUE**

## **Nouvelles analyses des sites possibles**

*Septembre 2022*

# LES SITES POUR IMPLANTER LA PISTE LONGUE : UNE NÉCESSAIRE ACTUALISATION

Dans le cadre des travaux préparatoires sur la piste longue de l'aéroport de Mayotte, une nouvelle analyse des sites d'implantation possibles du projet a été réalisée en intégrant l'étude de nouveaux sites sur Grande-Terre.

**Cette analyse a été mise en œuvre pour pouvoir :**

- **apporter les éléments attendus réglementairement dans le futur dossier d'enquête publique.** L'étude d'impact, pièce maîtresse de ce dossier, doit en effet présenter la justification du site retenu pour la piste longue : il s'agit d'argumenter sur le choix du site pour réaliser le projet, en comparaison avec les autres possibilités d'implantation ;

- **répondre aux nombreuses questions posées par le public sur la possibilité de réaliser la piste longue sur Grande-Terre.**

Ces questions sont revenues régulièrement dans le cadre du dispositif d'information et d'échanges sur le projet engagé depuis juillet 2021. Elles ont souvent fait référence aux enjeux du site actuel de Dzaoudzi-Pamandzi, concernant l'approvisionnement en matériaux, les risques naturels – contexte du nouveau volcan sous-marin Fani Maroé –, ou l'environnement

De plus, il est apparu indispensable d'actualiser les données sur les sites d'implantation qui avaient été présentées lors du débat public de 2011, dans la mesure où elles provenaient elles-mêmes d'études anciennes, réalisées en 1984.

**Ainsi la nouvelle analyse, conduite dans le cadre des travaux préparatoires :**

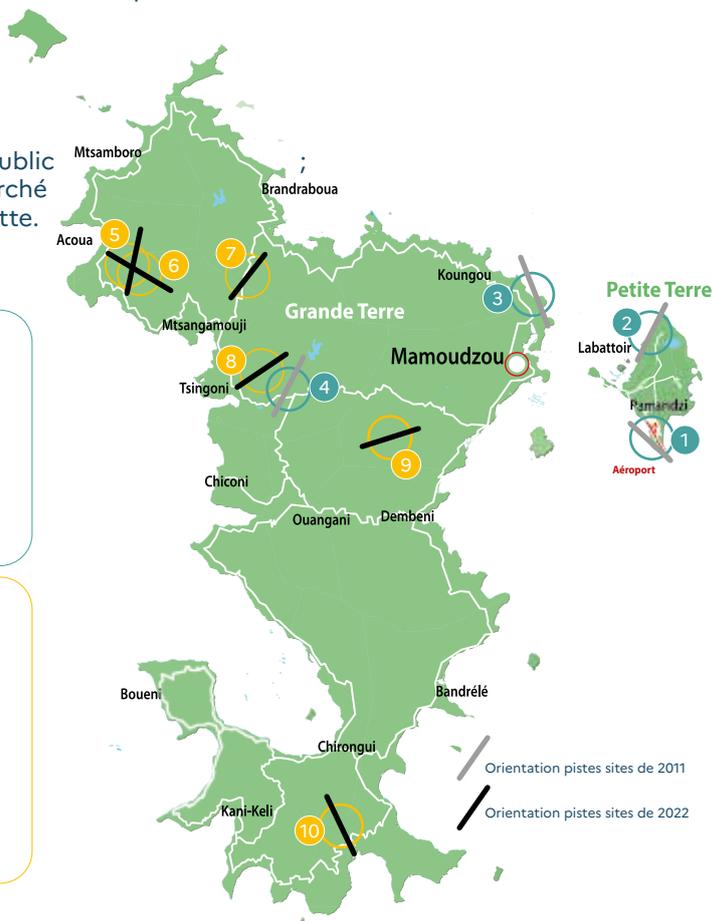
- a questionné les sites présentés lors du débat public
- et, pour apporter une réponse complète, a recherché de nouveaux sites d'implantation possibles à Mayotte. Six nouveaux sites potentiels ont été examinés sur Grande-Terre.

**Sites d'implantation présentés lors du débat public de 2011 et réanalysés :**

- 1 Aéroport de Mayotte-Marcel Henry
- 2 Dzaoudzi-Les Badamiers
- 3 Mamoudzou-Majikavo Lamir
- 4 Combani

**Nouveaux sites d'implantation étudiés en 2022 :**

- 5 Acoua / Mliha
- 6 M'Tsangamouji
- 7 Bouyouni / M'Tsangamouji
- 8 Tsingoni
- 9 Mamoudzou-Kwalé Légion
- 10 Dapani



	Localisation	Rappel du bilan des contraintes
2. Dzaoudzi Les Badamiers	Au nord de Petite-Terre sur la commune de Dzaoudzi, le long de la plage des Badamiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vasière des Badamiers (zones humides)</li> <li>• Préservation de la lagune incluant une réserve avifaune (oiseaux) remarquable</li> <li>• Plusieurs infrastructures à déplacer (dépôt de carburant, centrale électrique...)</li> <li>• Arasement de deux collines</li> <li>• Présence de grandes lignes de failles géologiques</li> </ul>
3. Mamoudzou Majikavo Lamir	Sur les communes de Mamoudzou et de Koungou sur Grande-Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte urbanisation et nouveaux développements prévus</li> <li>• Disparition d'une mangrove</li> <li>• Arasement de deux collines</li> </ul>
4. Combani	Sur la plaine agricole à l'ouest de la commune de Combani sur Grande-Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte urbanisation</li> <li>• Destruction de la plaine agricole la plus importante de Mayotte</li> <li>• Régression de la réserve forestière de Majimbini</li> <li>• Terrain de golf et zone militaire à déplacer</li> <li>• Arasement de plusieurs collines</li> </ul>

## LES RÉSULTATS, SITE PAR SITE

### LES SITES PRÉSENTÉS LORS DU DÉBAT PUBLIC DE 2011

**Le site de l'aéroport de Mayotte-Marcel Henry (n° 1 sur la carte ci-contre) est le site retenu au moment du débat public pour réaliser le projet de piste longue. Il est celui sur lequel se déroulent actuellement les travaux préparatoires.**

Les contraintes, en particulier environnementales, qui avaient conduit dans le débat public à ne pas retenir les trois autres sites se sont renforcées aujourd'hui. **La nouvelle analyse permet d'écartier ces sites définitivement.**

## LES NOUVEAUX SITES ÉTUDIÉS EN 2022

**L'analyse de nouveaux sites d'implantation s'est faite en deux temps :**

- d'abord une recherche en tenant compte uniquement de la topographie accidentée de Mayotte aboutissant à l'identification de **six sites potentiels** ;
- ensuite un premier examen des points de vue aéronautique et technique ainsi qu'environnemental (sur la base d'une analyse documentaire) **des 6 sites identifiés.**

**Les principaux résultats sont les suivants :**

- quatre sites (n° 5 **Acoua / Mliha**, n° 6 **M'Tsangamouji**, n° 9 **Mamoudzou-Kwalé Légion** et n° 10 **Dapani**) présentent des contraintes en termes aéronautiques et/ou de volumes de terrassements beaucoup trop importantes pour que le projet soit réaliste ;
- **le site n° 8 (Tsingoni)** est à écarter du fait de sa situation dans un secteur à forts enjeux environnementaux ;
- les premiers éléments d'étude sur le site (n° 7 (**Bouyouni / M'Tsangamouji**)) montrent que bien que nécessitant des emprises foncières importantes (ensemble des installations d'un nouvel aéroport) en secteur agricole, **il pourrait présenter des avantages.** En particulier ce site, **situé dans une zone relativement moins accidentée, non urbanisée et non exposée à d'importants risques naturels, permettrait d'offrir de nouvelles potentialités de développement ultérieur** (piste plus longue, surfaces de développement économique). De plus, **il ne semble pas présenter de forts enjeux environnementaux.** En conséquence, **il ne peut être écarté à ce stade.**

	Localisation	Bilan des contraintes
5. Acoua / Mliha	Au nord de Grande-Terre, au sud-est de la commune de Acoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief trop important au nord empêchant l'approche et le décollage nord</li> <li>• Zone très accidentée impliquant des terrassements extrêmement importants</li> </ul>
6. M'Tsangamouji	Au nord de Grande-Terre, au nord-ouest de M'Tsangamouji	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vents perpendiculaires limitant l'aviation générale et pas recommandés pour l'aviation commerciale</li> <li>• Obstacles limitants</li> <li>• Zone très accidentée impliquant des terrassements très importants</li> </ul>
7. Bouyouni M'Tsangamouji	Au nord de Grande-Terre, sur les territoires de Bouyouni et M'Tsangamouji	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone moyennement accidentée, impliquant des terrassements importants</li> <li>• Route départementale à dévier</li> </ul>
8. Tsingoni	Sur la plaine agricole à l'ouest de Combani sur Grande-Terre (il s'agit d'une adaptation du site 4 présenté lors du débat public)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief impliquant des limitations de performance au décollage et terrassements très importants</li> <li>• Zones urbanisées</li> <li>• Zones humides</li> <li>• Périmètre de protection rapproché de captage d'alimentation en eau potable</li> <li>• Terrains agricoles</li> </ul>
9. Mamoudzou Kwalé Légion	Au centre de Grande-Terre, sur les territoires de Tsoundzou et de Passamaïnty	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vents perpendiculaires limitant l'aviation générale et pas recommandés pour l'aviation commerciale</li> <li>• Obstacles limitants</li> <li>• Survol des villes de Tsoundzou et de Passamaïnty</li> <li>• Zone accidentée en pied de montagne, terrassements très importants</li> </ul>
10. Dapani	Au sud de Grande-Terre, sur l'emplacement de la piste d'ULM à l'ouest du village de Dapani	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief impliquant des limitations de performance à l'approche et au décollage et volumes de terrassements extrêmement importants</li> <li>• Proximité du village de Dapani</li> <li>• Aire marine protégée, zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, zones humides</li> </ul>

# CONCLUSION PROVISOIRE

Au regard des analyses et des résultats disponibles aujourd'hui, il n'est pas possible de conclure sur le fait que le site de Bouyouni / M'Tsangamouji sur Grande-Terre serait à écarter ou à privilégier pour l'implantation de la piste longue.

## SITUATION DU SITE DE BOUYOUNI / M'TSANGAMOUI



Données cartographiques : © IGN - Airbus Defence and Space - INRAE - IRD

Des études complémentaires portant notamment sur l'environnement (activités humaines dont les enjeux agricoles, milieux naturels dont la présence ou non d'espèces protégées), le besoin de foncier, la géotechnique (étude des sols), les déplacements et la socio-économie seront indispensables pour consolider ou invalider ces premières conclusions.



Les études complémentaires du site de Bouyouni / M'Tsangamouji permettront de renforcer la justification de l'implantation de la piste longue dans le futur dossier d'enquête d'utilité publique et de sécuriser juridiquement le projet, y compris si le site de l'aéroport actuel est bien confirmé.

En parallèle de la réalisation de ces approfondissements, le projet de piste convergente sur l'aéroport de Mayotte – Marcel Henry se poursuit selon le programme prévu avec la réalisation des études des installations nécessaires à l'approvisionnement en matériaux et la préparation des dossiers de demandes d'autorisations administratives.



Restez informés et faites part de votre avis !

@ [www.pistelongue-mayotte.fr](http://www.pistelongue-mayotte.fr)

f Piste longue de l'aéroport de Mayotte